



CLASSIQUES  
GARNIER

BEGIONI (Louis), ROCCHETTI (Alvaro), « Les dictionnaires de littérature implicites. Les citations littéraires dans les dictionnaires italiens et français, éléments pour une étude comparative », *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 9, 2017, *Les dictionnaires de littérature*, p. 123-131

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07469-4.p.0123](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07469-4.p.0123)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

BEGIONI (Louis), ROCCHETTI (Alvaro), « Les dictionnaires de littérature implicites. Les citations littéraires dans les dictionnaires italiens et français, éléments pour une étude comparative »

RÉSUMÉ – Cette communication montre que les dictionnaires bilingues italien/français, français/italien ressemblent à des dictionnaires de littérature. En effet, dans le sens italien/français, les citations littéraires dominent largement. Les références lexicales et la phraséologie citée dans les entrées de très nombreux dictionnaires bilingues se fondent donc sur des auteurs de la littérature qui vont du Moyen Âge à aujourd'hui. Cela se traduit par un renforcement des citations littéraires dans les sens français/italien.

ABSTRACT – This paper shows how bilingual French/Italian and Italian/French dictionaries resemble dictionaries of literature. Indeed, in the Italian/French section, literary quotations vastly dominate. The lexical references and phraseology cited in the entries of many bilingual dictionaries are therefore based on literary authors that extend from the Middle Ages to present day. This is reflected in an increase of literary quotations in the French/Italian section.

## LES DICTIONNAIRES DE LITTÉRATURE IMPLICITES

Les citations littéraires dans les dictionnaires italiens  
et français, éléments pour une étude comparative

L'article compare les principes qui ont guidé les auteurs des dictionnaires français (*Le Littré, le Grand et le Petit Robert*) et italiens (*Le Grand et le Petit De Mauro*) dans le choix des citations littéraires. Alors que les seconds réservent les citations pour illustrer les termes ou les acceptions uniquement littéraires – privilégiant ainsi les auteurs anciens – les premiers font le choix de citations en liaison étroite avec la langue vivante et privilégient donc les auteurs plus récents. L'article envisage les raisons de cette divergence.

### QUEL CORPUS ?

Nous avons été contraints de nous limiter aux dictionnaires monolingues, français et italiens, dans la mesure où les dictionnaires bilingues ne proposent aucune citation littéraire. Pour la langue française, nous avons pris en compte le Littré, le Grand Robert et le Petit Robert : ils représentent à la fois la tradition et l'usage courant. On peut considérer que le GRADIT – *GRande Dizionario ITaliano dell'uso* – coordonné par Tullio De Mauro (2007) en 6 volumes représente, pour l'italien, l'équivalent approché de ce qu'est le Grand Robert pour la langue française. Il comporte, lui aussi, une version réduite en un volume intitulé : *Il dizionario della lingua italiana per il terzo millennio*.

## QUELLE FONCTION POUR LES CITATIONS LITTÉRAIRES DANS LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS ?

Émile Littré se considère comme novateur en matière de citations littéraires dans les dictionnaires de la langue française. Elles sont, pour lui, la marque d'un « esprit moderne » et bénéficient de l'avis favorable de Voltaire, le meilleur représentant de la modernité au dix-huitième siècle :

La citation régulière et systématique d'exemples pris aux meilleurs auteurs est une innovation qui paraît être en conformité avec certaines tendances historiques de l'esprit moderne. [...] Voltaire avait songé à des collections d'exemples de la langue française, et, parlant de celui auquel l'Académie travaillait alors, il dit : « Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi de ne point citer ; mais un dictionnaire sans citation est un squelette. » (*Lettre à Duclos*, 11 août 1760). Sans admettre d'une manière absolue l'expression de Voltaire, puisqu'un dictionnaire peut être fait de bien des points de vue, il est certain qu'une littérature classique fondée il y a plus de deux cents ans, reçue comme le plus beau des héritages dans le dix-huitième siècle, entretenue par des renouvellements dans le dix-neuvième, offre de quoi largement alimenter la lexicographie.

Pour sa part, Paul Robert, se situe, dès l'introduction à son premier volume du « Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française », dans le sillage du Littré car il regrette « l'absence de tout dictionnaire équivalent pour nous à ce que fut le *Littré* pour nos pères et nos grands-pères ». Il partage aussi l'avis de Littré en ce qui concerne le choix des citations :

Nous répéterons avec lui que « l'usage contemporain est le premier et principal objet d'un dictionnaire. » Le but est atteint si les textes retenus rendent compte de cet usage. Par surcroît, leur réunion peut constituer une anthologie de la littérature nationale, pleine de fleurs précieuses, de « lambeaux de pourpre ».

C'est pourquoi il propose d'élaborer un nouveau *Littré*, avec des citations extraites de la littérature nationale contemporaine :

Un tel ouvrage est irremplaçable, mais il a vieilli à bien des égards et le besoin d'une mise à jour s'impose depuis longtemps déjà : rappelons qu'il fut

composé et publié de 1846 à 1872. En un siècle, la langue française a évolué ; trois générations de grands écrivains se sont succédé. Des mots nouveaux sont nés, d'autres sont tombés en désuétude. Certains ont repris vie après un sommeil deux ou trois fois séculaire. [...] Or, les citations admises par Littré ne vont guère au-delà de Chateaubriand. Il a accueilli quelques écrivains de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dont le nom a sombré dans l'oubli. Il en a écarté d'autres qui ont pris rang parmi les plus célèbres dans notre littérature nationale : Stendhal, Balzac, Flaubert, Vigny, etc. Il est toujours malaisé d'anticiper le jugement du temps, mais il vaut mieux courir le risque d'un choix discutable parmi ses contemporains que de négliger par principe un demi-siècle de production littéraire.

Quant à la fonction de la citation littéraire, Alain Rey, dans le *Petit Robert*, la définit ainsi :

La citation littéraire est complémentaire de l'exemple forgé, elle se présente comme un modèle supérieur d'expression et une référence culturelle, mais aussi comme un ancrage dans le particulier et un surgissement de l'individu sur fond de stéréotypes sociaux.

On voit ainsi un accord se réaliser sur la nécessité, la fonction et le choix des citations littéraires dans les dictionnaires de la langue française : elles doivent être empruntées aux meilleurs écrivains d'une littérature nationale aussi contemporaine que possible, afin de servir de « modèle supérieur d'expression » et de « référence culturelle » à côté des exemples forgés de toutes pièces. Nous allons voir que ce choix n'est pas celui qu'ont fait les auteurs de dictionnaires de la langue italienne.

#### QUELLE FONCTION POUR LES CITATIONS LITTÉRAIRES DANS LES DICTIONNAIRES ITALIENS ?

La caractéristique la plus marquante des dictionnaires de la langue italienne – comparés à leurs correspondants français – est, sans aucun doute, l'importance accordée, pour les citations littéraires, aux auteurs les plus anciens. Ainsi, Dante occupe une place de choix, avec plus de 2100 citations dans le GRADI, alors que des poètes du XX<sup>e</sup> siècle comme Ungaretti, Quasimodo et Montale, n'arrivent, à eux trois, qu'à fournir

une centaine d'exemples. Il est vrai que ce sont des poètes difficiles d'accès et qui ne peuvent guère servir à illustrer des emplois courants de la langue italienne d'aujourd'hui. Mais n'en est-il pas de même pour Dante, poète particulièrement difficile d'accès, lui aussi ? En reprenant les termes de Paul Robert jugeant le travail de Littré d'un peu plus d'un siècle avant, on pourrait dire que la langue de Dante « a vieilli a bien des égards » puisqu'elle est antérieure de 7 siècles à nos dictionnaires, au point que, pour les écoles italiennes, il a paru nécessaire de publier une traduction en italien contemporain<sup>1</sup> ! Si Dante, et avec lui Boccace et Pétrarque, sont manifestement privilégiés, c'est aussi à cause du choix fait par les auteurs du GRADIT de ne donner des citations littéraires que pour illustrer des emplois classés LE, c'est-à-dire réservés uniquement à la littérature. L'explication donnée par Tullio De Mauro dans l'introduction de son dictionnaire en un volume est tout à fait claire sur ce point :

*Avvertiamo che vocabolario di base e vocaboli comuni, con le relative polirematiche, derivano dal Grande dizionario dell'uso pressoché senza alcuna selezione. Sono stati anche per lo più conservati i lemmi semplici e polirematici contrassegnati nel Grande dizionario dell'uso (e in questo Dizionario) con LE : di uso solo letterario ; sono vocaboli che, pur estranei al patrimonio lessicale di base e comune, non consideriamo obsoleti perché presenti nei maggiori testi della nostra tradizione letteraria, da Dante a Croce. (...) Sono vocaboli usati nei testi canonici della tradizione letteraria e noti a chi ha più dimestichezza con essa. Si considerano canonici i seguenti autori dal Trecento al primo Novecento : Dante, Petrarca, Boccaccio, Poliziano, Ariosto, Tasso, Machiavelli, Parini, Foscolo, Leopardi, Manzoni, Carducci, Pascoli, D'Annunzio, Croce<sup>2</sup>.*

1 Dante Alighieri, *La Divina Commedia in italiano d'oggi. Inferno*, N. Giordano, F. Maestrini, F. Errera (éds), Firenze, Libreria Editrice Fiorentina, 2010.

2 « Nous avertissons le lecteur que le vocabulaire de base et les mots courants, avec leurs expressions figées ou idiomatiques, sont empruntés au *Grande dizionario dell'uso* pratiquement sans aucune sélection. On a aussi le plus souvent conservé les entrées simples et les expressions figées ou idiomatiques qui portent, dans le *Grande dizionario dell'uso* (et dans ce dictionnaire) l'indication LE (= d'usage uniquement littéraire) : ce sont des mots qui, certes, n'appartiennent pas au patrimoine lexical de base, pas plus qu'au patrimoine commun, mais nous ne les considérons pas comme obsolètes parce qu'ils sont présents dans les meilleurs textes de notre tradition littéraire, de Dante à Croce. (...) Ce sont des mots utilisés dans les textes canoniques de la tradition littéraire qui sont connus de ceux qui ont l'habitude de les consulter. Nous considérons comme "canoniques" les auteurs suivants, du XIV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> : Dante, Pétrarque, Boccace, Politien, L'Arioste, Le Tasse, Machiavel, Parini, Foscolo, Leopardi, Manzoni, Carducci, D'Annunzio, Croce. »

DIFFÉRENCES DE STATUT DES CITATIONS  
DANS LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS ET ITALIENS

Le choix fait par les auteurs des deux dictionnaires italiens a pour conséquence qu'aucune citation littéraire n'accompagne une entrée lorsque celle-ci est un mot du vocabulaire de base ou un mot appartenant au domaine commun. Plus étonnant encore, aucune citation littéraire n'illustre un mot utilisé fréquemment par les poètes et romanciers, lorsqu'il appartient aussi au vocabulaire disponible. Cela signifie, indirectement, que dans tous les cas de vocabulaire fondamental, de vocabulaire très courant, disponible ou commun, les exemples cités sont inventés et que ce n'est que dans le cas d'emplois sortis de l'usage que la littérature est sollicitée pour fournir des exemples qu'on ne peut qualifier d'exemples d'emplois puisque, justement, on ne les emploie pas dans la langue courante. On comprend, en un sens, que les auteurs du *Dizionario della lingua italiana* (sous la direction de Tullio De Mauro) se soient protégés derrière les attestations des écrivains et poètes reconnus comme « canoniques » de l'histoire littéraire italienne afin de ne retenir que des termes sortis certes de l'usage courant, mais encore en mesure de témoigner dignement de la tradition littéraire italienne. Il faut néanmoins souligner que le choix fait par les auteurs du GRADIT et du *Dizionario della lingua italiana* limite considérablement la représentativité des citations littéraires.

On comprend aussi pourquoi aucun dictionnaire français n'a fait ce choix : même le *Littré* n'a pas réservé ses citations aux seuls mots classés comme littéraires. La position des auteurs du GRADIT n'est soutenable que parce qu'elle traduit la conception que la tradition scolaire, universitaire et, plus généralement, culturelle de l'Italie a généralisée, en relation avec l'histoire de la langue italienne dans la péninsule. On ne peut qu'être d'accord avec Pierre Brunel (dans le texte qui a été lu par Giovanni Dotoli lors de ce même colloque) lorsqu'il qualifie les citations littéraires dans les dictionnaires italiens de « machines à rêver ». Elles fonctionnent en effet comme des justifications culturelles et linguistiques qui viennent rajouter aux définitions des dictionnaires un surplus de merveilleux qui rassure, surtout sur le plan esthétique. Alors qu'en

français la citations littéraire – comme on l’a vu tant dans le Grand que dans le Petit Robert – n’est pas en contraste avec la définition proposée (on parle de « complément », d’« ancrage culturel du mot »), en italien on peut aller jusqu’à la contradiction, puisque ce qu’on vise avant tout, comme l’a dit Giovanni Dotoli, c’est « le choc émotionnel » et « le plaisir esthétique » de citer un auteur « canonique ».

### CONCLUSION

Nous voudrions terminer ce survol des différences dans la fonction des citations littéraires des dictionnaires italiens et français par deux observations complémentaires. La première nous a été proposée par Jacqueline Lillo au terme de notre exposé : dans son premier dictionnaire italien (1554), l’Accademia della Crusca s’est basée, pour proposer le toscan comme langue italienne, sur la trilogie des écrivains toscans du *trecento* (Dante, Boccace, Pétrarque), tandis que l’Académie française a été constituée par des écrivains au moment où le français était déjà installé comme langue commune pour l’ensemble des régions du Royaume de France. Les membres de l’Académie n’ont donc pas eu à chercher des modèles dans les œuvres d’autres auteurs qu’eux-mêmes. Et cela d’autant plus que la langue des siècles précédents a rapidement évolué au point que bien des mots et des expressions étaient déjà devenus obsolètes. Ainsi s’explique le choix constant de citations en liaison étroite avec la langue vivante, non pas avec celle des siècles passés.

La deuxième observation nous est offerte par Emile Littré lorsqu’il écrit :

Pour citations, les plus anciens exemples doivent être préférés aux nouveaux. En effet l’objet de ces citations est de compléter l’ensemble de la langue et la connaissance des significations, connaissance qui n’est donnée que par les origines. Plus on remonte haut, plus on a chance de trouver le sens premier, et, par lui, l’enchaînement des significations. Les textes modernes ont leur tour ; car ils témoignent de l’état présent de la langue ; mais ils sont réservés pour indiquer ce qui leur est propre, c’est-à-dire les nouvelles acceptions, les nouvelles combinaisons, en un mot, les nouvelles faces des mots. Ils ont les autorités de l’usage nouveau, comme les autres sont les autorités de l’usage ancien.

Le recours préférentiels aux « plus anciens exemples » est justifié, chez lui, par des arguments qui ne sont ni d'ordre « esthétique », ni d'ordre « émotionnel », comme chez les auteurs des dictionnaires italiens, mais qui s'en rapprochent malgré tout : il parle de « compléter l'ensemble de la langue », de « trouver le sens premier, et, par lui, l'enchaînement des significations ». En manifestant ainsi la volonté de trouver un équilibre entre « les autorités de l'usage nouveau » et « les autorités de l'usage ancien », il représente en quelque sorte une position intermédiaire entre la conception italienne des auteurs du *Grand* et du *Petit De Mauro* et la conception française du *Grand* et du *Petit Robert*.

Louis BEGIONI  
Université de Lille  
et Université de Rome 2

Alvaro Rocchetti  
Professeur émérite  
à l'Université de Paris 3  
– Sorbonne Nouvelle

## BIBLIOGRAPHIE

- ALIGHIERI, Dante, *La Divina Commedia in italiano d'oggi. Inferno*, N. Giordano, F. Maestrini, F. Errera (éds), Firenze, Libreria Editrice Fiorentina, 2010.
- APRILE, Marcello, *Dalle parole ai dizionari*, Bologna, il Mulino, 2008.
- COLUCCIA, Rosario, BRINCAT, Joseph M., MÖHREN, Frankwalt (éds.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013), Section 5 : Lexicologie, phraséologie, lexicographie*. Nancy, ATILF : <http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-5.html>, 2016.
- DANESE, Francesca, « Dizionari dell'uso e percezione della diacronia », in : APRILE, Marcello (ed.), *Nuove riflessioni sulla lessicografia. Presente, futuro e dintorni del Lessico Etimologico Italiano*, Atti del Seminario di Lecce (21-22 aprile 2005), Galatina, Congedo, 2007, p. 89-125.
- DE MAURO, Tullio, *Il dizionario della lingua italiana*, Torino, Paravia Bruno Mondadori Editori, 2000, 2999 p.
- DUBOIS, Jean, *Dictionnaire et discours didactique*, in : Rey-Debove, Josette (ed.) *La lexicographie*, Paris, Larousse [= *Langages* 19], 1970, p. 35-47.
- DUBOIS, Jean, DUBOIS, Claude, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse, 1971.
- HEINZ, Michaela (éd.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*, Actes des Première Journées allemandes des dictionnaires (Klingenberg am Main, 25-27 juin 2004), Tübingen, Niemeyer, 2005.
- LANDAU, Sidney, *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- MARTIN, Robert, « L'exemple lexicographique dans le dictionnaire monolingue », in : HAUSMANN, F.J., REICHMANN, O., WIEGAND, H.E. & ZGUSTA, L., eds, *Wörterbücher/Dictionaries/Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie Internationale de lexicographie*, vol. I, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 1989, p. 599-607.
- REY, Alain, « Préface du Grand Robert de la langue française », *Le Grand Robert de la langue française*, 2<sup>e</sup> éd. du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de Paul Robert* dirigé par Alain REY, Paris, Dictionnaires Le Robert, xix-iv, 2001.
- REY-DEBOVE, Josette (éd.), *La lexicographie*, Paris, Larousse [= *Langages* 19], 1970.
- REY-DEBOVE, Josette, « Le domaine du dictionnaire », in : Rey-Debove 1970a, 1970, p. 3-34.

- REY-DEBOVE, Josette, *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français*, The Hague-Paris, Mouton, 1971.
- REY-DEBOVE, Josette, « Statut et fonction de l'exemple dans l'économie du dictionnaire », in : Heinz 2005, 2005, p. 15-20.
- SERIANNI, Luca, « Panorama della lessicografia italiana contemporanea », in : Pessina Longo, Haisa, (ed.) *Atti del Seminario internazionale di studi sul lessico* (Forlì – S. Marino, 2-5 aprile 1992), Bologna, CLUEB, 1994, p. 29-43.
- SERIANNI, Luca, Recensione a *Lo Zingarelli 1999*, *Studi Linguistici Italiani* 25, 1999, p. 136-137.